



PROCÈS-VERBAL

Séance régulière conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau
tenue le **jeudi 30 septembre 2021 à 18 h 30**, à la bibliothèque de l'école

Présences :

Parents

- Ian Bergeron
- Isabelle Bolduc
- Nancy Falardeau
- Tobie Jean
- Marie-Pier Lajoie (substitut)
- Brigitte Lavoie
- Christine Thibeault
- Caroline Tremblay
- Sonia Villeneuve

Représentants des élèves

- Béatrice Gauthier, 5^e sec.
- Olivia Giroux, 3^e sec.
- Félix Ouellet-Gaudreault, 5^e sec.

Personnel professionnel :

- Isabelle Tremblay

Personnel de soutien

- Nathalie Lapointe

Enseignants

- Vicky Audet
- Claudine Brassard
- Stéphane Côté
- Éric Maltais
- Marie Roy
- Gabriel Turcotte

Assistant à la rencontre

- Jean-François Giroux, directeur
- Marianne Tremblay, gest. admin.
- Julie Thibeault, secrétaire

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par monsieur Jean-François Giroux à 18 h 31.
Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débiter.

2. Présentation des membres

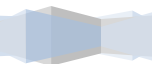
Les membres du Conseil et les personnes assistant à la rencontre se présentent à tour de rôle.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 21-22-001

CONSIDÉRANT que messieurs Jean-François Giroux et Tobie Jean ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 30 septembre 2021 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau ;



EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Caroline Tremblay et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Élection des officiers

4.1. Élection de la présidence

CÉ 21-22-002

Monsieur Giroux explique le rôle et les fonctions du président ainsi que la procédure de mise en candidature pour le poste à la présidence. Chaque membre éligible peut se proposer ou être proposé par une tierce personne comme candidat. Si plus de deux candidats ou candidates se présentent à un poste donné, on procède à l'élection par un vote secret.

CONSIDÉRANT l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président ainsi que son remplaçant parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel du Centre de services scolaire de Charlevoix;

CONSIDÉRANT que la direction d'école a vérifié l'intérêt de chaque représentant des parents à occuper l'un ou l'autre des postes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nancy Falardeau et résolu **À L'UNANIMITÉ** de nommer monsieur Tobie Jean à titre de président du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau pour l'année scolaire 2021-2022 pour un mandat d'un an.

4.2. Élection d'un substitut à la présidence

CÉ 21-22-003

Madame Isabelle Bolduc se propose pour le poste de substitut à la présidence. Sa proposition **EST APPUYÉE** par monsieur Tobie Jean.

Madame Isabelle Bolduc agira à titre de substitut à la présidence du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau pour l'année scolaire 2021-2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

4.3. Élection d'une ou d'un secrétaire

CÉ 21-22-004

IL EST PROPOSÉ par monsieur Tobie Jean de nommer madame Julie Thibeault à titre de secrétaire de séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



5. Période de questions du public

Aucun public.

6. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2021

CÉ 21-22-005

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par monsieur Tobie Jean.

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Falardeau et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 16 juin 2021 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. Suivi au procès-verbal du 16 juin 2021

Un membre demande si les élèves seront consultés, comme il est maintenant obligatoire de le faire au moins une fois par année par la LIP. La direction mentionne qu'elle fera les démarches nécessaires à cet effet.

8. Dépôt des règles de régie interne et dénonciation d'intérêt (adoption)

CÉ 21-22-006

La direction dépose un projet de règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.

Ce document a été acheminé préalablement par courriel à tous les membres. Une dispense de lecture est demandée par monsieur Giroux.

Des corrections doivent être apportées au document :

Point 6 a) Inscrire le chiffre « 3 » au lieu de « 4 » ;

Point 12 b) Retirer un « ' » en trop.

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau doit établir ses règles de régie interne;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Falardeau d'adopter les règles de régie interne 2021-2022 avec les corrections précédemment énumérées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



Formulaire de dénonciation d'intérêt

Conformément à l'article 70 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui stipule que tout membre d'un conseil d'établissement doit dénoncer, par écrit, toute situation qui risque de le mettre en conflit d'intérêts;

La direction demande à tous les membres de remplir le formulaire de dénonciation d'intérêt et de remettre ledit formulaire à la secrétaire.

9. Représentants des élèves

CÉ 21-22-007

Olivia Giroux, représentante des élèves, explique la proposition des élèves pour la journée thématique de l'Halloween. Le vendredi 29 octobre, de 12 h à 14 h, se tiendraient différentes activités et animation. Cela touche la 2^e et la 3^e période. Les cours réguliers auraient lieu comme d'habitude en dehors de cette plage horaire. Le port du déguisement serait permis toute la journée.

Certains membres du personnel enseignant suggèrent que les activités « clé en main », préparées par monsieur Éric Pouliot l'an passé, soient offertes encore cette année. La formule avait été appréciée des enseignants. Elles pourraient être vécues à la 4^e période pour les enseignants intéressés.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

La proposition pour la journée thématique d'Halloween est **APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**.

10. Calendrier des séances ordinaires (adoption)

CÉ 21-22-008

Les dates retenues pour les séances régulières du conseil d'établissement 2021-2022 sont :

- Le 30 septembre 2021;
- Le 15 novembre 2021;
- Le 11 janvier 2022;
- Le 22 février 2022;
- Le 4 avril 2022;
- Le 14 juin 2022.

CONSIDÉRANT que l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit établir son calendrier de séance prévoyant au moins cinq (5) séances;

CONSIDÉRANT que les propositions de dates de séances tiennent compte des séances publiques du conseil d'administration du Centre de services scolaire permettant ainsi aux membres y siégeant de se présenter à nos séances du Conseil;

CONSIDÉRANT que les propositions de dates de séances tiennent compte des rencontres des comités de parents, de vérification, de gouvernance et d'éthique et consultatif de transport scolaire permettant

ainsi à nos représentants d'y assister sans compromettre leur participation à nos travaux et éventuellement, notre quorum;

CONSIDÉRANT que ce calendrier ne comprend que les séances ordinaires publiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Brigitte Lavoie d'adopter le calendrier des séances ordinaires 2021-2022, tel que décidé par les membres et de mandater monsieur le Directeur pour qu'une copie bien présentée du calendrier des séances ordinaires du conseil d'établissement 2021-2022 soit publiée sur le site Internet de l'école et qu'une copie soit envoyée à la secrétaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Charlevoix.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. Coût des concentrations (approbation)

CÉ 21-22-009

La direction expose les montants chargés pour les différentes concentrations. Ces montants ont été ajustés en fonction du nombre d'élèves inscrits. Les frais chargés aux parents pour les concentrations sont établis comme suit :

- Soccer : 80 \$
- Volleyball : 85 \$
- Cheerleading : 255 \$
- Ski-golf : 620 \$
- Hockey : 630 \$
- Arts : 40 \$
- Musique : 0 \$

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Le coût des concentrations pour 2021-2022 est **APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.**

12. Délégation de pouvoir à la direction d'école (approbation)

CÉ 21-22-010

CONSIDÉRANT qu'il arrive que des activités, des projets ou des campagnes de financement ne puissent être approuvés au conseil d'établissement en raison du court délai entre la date de réalisation de ceux-ci et le calendrier des séances ordinaires ;

IL EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ que le conseil d'établissement délègue son pouvoir à la direction de l'école pour accepter ou refuser les propositions d'activités, de projets ou de financement dont la réalisation est prévue avant la prochaine séance au calendrier.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0



13. Projet de voyage

En raison du contexte pandémique actuel, aucun projet de voyage n'a été déposé pour cette année.

14. Projets de sorties et d'activités (approbation)

CÉ 21-22-011

Quoi : Sorties géologiques à Cap-à-l'Aigle
Quand : 23, 24, 25, 29 et 30 septembre et le 1^{er} octobre 2021
Qui : Élèves de 2^e secondaire
Coût : Gratuit (Culture à l'école)
Responsables : Cindy Tremblay, Esther Villeneuve et Marie-Andrée Villeneuve-Savard

Quoi : Interprétation de l'hymne national aux Remparts de Québec
Quand : 19 novembre 2021 en après-midi
Qui : Élèves de l'harmonie
Coût : Gratuit (budget parascolaire)
Responsables : Karine Simard et Claudine Brassard

Quoi : Randonnée pédestre au parc des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie
Quand : 21 octobre 2021
Qui : Filles de la 1^{re} à la 5^e secondaire inscrites à Filleactive
Coût : Gratuit (culture à l'école)
Responsables : Marie-Josée Lapointe et Barbara Lafrance

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Tous les projets de sorties sont **APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ**.

15. Remboursement pour le voyage en Grèce (approbation)

CÉ 21-22-012

Les dépôts ont déjà été remboursés aux parents. Les élèves qui étaient inscrits à ce voyage ont l'opportunité d'utiliser les fonds amassés par les campagnes de financement pour le paiement de l'inscription à une concentration, d'un autre voyage, d'une sortie scolaire, d'une activité parascolaire, du bal et de l'album des finissants.

Monsieur le Directeur propose que les montants restants des campagnes de financement puissent être transférés dans le dossier des frères et sœurs qui fréquentent l'école.

CONSIDÉRANT le caractère exceptionnel de la situation présente en raison de la pandémie;

CONSIDÉRANT qu'il est possible pour le conseil d'établissement de modifier les utilisations prédéfinies des sommes du fonds à destination spéciale;

CONSIDÉRANT que ces élèves sont en 5^e secondaire et qu'il s'agit de leur dernière année scolaire pour utiliser les sommes restantes à leur dossier;

IL EST PROPOSÉ de permettre le transfert de ces sommes aux frères et sœurs de l'élève;

DE MANDATER monsieur le Directeur pour qu'une consultation soit organisée auprès de ces 36 élèves sur la façon d'utiliser les éventuelles sommes résiduelles ;

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

16. Augmentation du coût d'un repas à la cafétéria (approbation)

CÉ 21-22-013

CONSIDÉRANT que la cafétéria a enregistré un déficit de près de 30 000\$ en 2021-2022, en raison de la pandémie et de ses impacts sur ses économies d'échelle ;

CONSIDÉRANT que le coût du menu complet n'a pas subi de hausse depuis 8 ans ;

IL EST PROPOSÉ d'augmenter le coût du menu complet à l'unité de 0,50 \$, soit à 6,50 \$ au lieu de 6 \$ et de conserver le coût du livret de 5 repas à 30 \$;

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

17. Sujets d'information

17.1. Présidence

Aucun sujet.

17.2. Direction

Monsieur le Directeur fait part aux membres du nouveau projet « Lab finances » qui permettra aux élèves de développer leurs aptitudes sur le plan financier. Un investissement de 10 000 \$ provenant de Desjardins permet la création de ce projet.

17.3. Comité de parents

Aucun sujet.

17.4. Personnel enseignant

Aucun sujet.



17.5. Personnel de soutien

Aucun sujet

17.6. Personnel professionnel

Madame Isabelle Tremblay fait part que le salon des études aura lieu le 4 octobre prochain. Près de 30 écoles y prendront part et offriront des ateliers aux élèves de 4^e et de 5^e secondaire au sujet des différents programmes post secondaires et de formation professionnelle.

18. Sujets divers

Un membre parent suggère que de la sensibilisation soit faite auprès des jeunes, particulièrement les filles, au sujet de la diversité corporelle et des troubles alimentaires. La direction fera les démarches nécessaires auprès des intervenants de l'école afin de connaître les possibilités pour que de la sensibilisation en ce sens soit offerte.

19. Levée de la séance à 8 h 29

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par madame Nancy Falardeau, et résolu :

CÉ 21-22-014

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Tobie Jean, président

Jean-François Giroux, directeur

